

Qui osera l'affirmer ?

De plus, chose frappante, dans ses lettres au directeur du collège, Mgr Baillargeon ne dit jamais qu'il est heureux de le voir travailler avec ardeur à continuer et à perfectionner l'œuvre commencée avant lui, non, jamais un mot dans ce sens, jamais la moindre allusion à une fondation antérieure à 1862. Mgr Baillargeon parle toujours du nouveau collège, du collège naissant, de la maison qui vient d'être fondée.

Sur ce point Mgr de Tloa a-t-il cédé à la prévention ? s'est-il laissé aveugler par des préférences personnelles ? a-t-il poussé la partialité jusqu'à refuser de reconnaître l'existence et le fonctionnement régulier d'une institution antérieure au collège de 1862, et dont celui-ci ne serait que la continuation et le développement normal ? Non, ce serait faire injure à la mémoire vénérée de Mgr Baillargeon que de le prétendre. L'histoire reconnaît en Mgr de Tloa un homme d'un grand sens pratique, d'un jugement droit, un homme doux et bon, incapable de céder à la passion et de commettre une injustice.

Il est donc bien prouvé que le seul collège fondé à Rimouski et reconnu par Mgr Baillargeon est celui qui a été ouvert au mois de février 1862. Et cela est d'autant plus certain que les archives de l'archevêché de Québec ne font mention d'un collège à Rimouski qu'en janvier 1862, et que les archives du Collège de Rimouski s'ouvrent également en 1862.

II.—La seconde question est celle-ci : Qui a fondé le Collège de Rimouski ?

La réponse est facile, parceque cette question a été réglée par Mgr Baillargeon lui-même. Il l'a réglée